



SYNDICAT FORCE OUVRIERE de l'ENSEIGNEMENT  
de la RECHERCHE et des TECHNIQUES AGRICOLES  
B 413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP  
Tel : 01 49 55 43 53 – Fax : 01 49 55 48 80

email : [sfoerta@agriculture.gouv.fr](mailto:sfoerta@agriculture.gouv.fr) site Internet : [www.sfoerta.fr](http://www.sfoerta.fr)

## BAC PRO FORET : UN BAC ELAGUE ?

Mercredi 16 mars une délégation intersyndicale et professionnelle de la forêt a rencontré N. TRIFT, conseiller du ministre, suite au courrier que 15 organisations avaient fait parvenir au ministre.

L'objectif de cette rencontre était avant tout d'exposer les problématiques liées à la rénovation en matière de sécurité et de pratiques professionnelles.

Les OS et la profession ont rappelé les difficultés qu'engendre sur le terrain le passage du Bac Pro de 4 ans à 3 ans et ont mis l'accent sur la perte de pratiques professionnelles : se pose également la question des responsabilités tant pénales que morales en cas d'accident dans ce métier particulièrement accidentogène.

Le SFOERTA a insisté sur la nécessité de fournir aux apprenants, qui sont de moins en moins issus du monde agricole, une formation à la hauteur afin qu'ils aient les compétences nécessaires à leur insertion dans le monde professionnel. Les heures de pratiques professionnelles sont insuffisantes dans le nouveau référentiel et ce manquement induit inexorablement une baisse de dextérité des élèves.

Aussi le SFOERTA, les autres OS ainsi que les professionnels ont demandé à N. TRIFT d'augmenter le volume de TPR (travaux Pratiques Renforcés) pour réaliser les 2 semaines de stage chantier école (TPR) telles qu'elles existaient dans les versions précédentes (1999 et 2002) et qui étaient une avancée pédagogique considérable, et de dégager les moyens pour les réaliser.

Ce à quoi N. TRIFT a fait remarquer que des avancées étaient à noter depuis la CNS de décembre car en effet le volume horaire des TPR est passé de 56h à 84h .

Mais pour les équipes de la filière Forêt et les professionnels cela n'est pas suffisant. Les maîtres de stage ne souhaitent pas former les élèves à la place des équipes pédagogiques mais parfaire leurs connaissances, leurs apprendre des méthodes complémentaires et ce dans la plus grande sécurité.

N. TRIFT a insisté sur la nécessité de connexion entre les nouveaux métiers de la forêt et la formation qu'offre le MAAPAR. De plus la réforme de la voie professionnelle a été menée et elle est bien là : il souhaite agir dans un cadre cohérent de la filière professionnelle et raisonner le Bac Pro dans sa globalité.

Néanmoins il a pris note des demandes portées par la délégation et convient qu'il est très important d'être vigilant sur l'aspect sécurité. Le ministère a proposé d'introduire une semaine de stage collectif dans la scolarité pris sur les 14 à 16 semaines de stages en entreprises, sachant que d'autres TPR pourront être réalisés selon lui avec les heures de pluridisciplinarité.

La DGER va expertiser la grille horaire afin d'adapter ces aménagements et faire des propositions qui seront présentées aux différents représentants lors du CTPC le mardi 22 mars.

Reste à préciser clairement les positions de l'administration sur la question du SST (Santé Sécurité au travail).

Le SFOERTA reste vigilant à l'évolution dans les prochains jours sur ces questions fondamentales de la réforme de la voie professionnelle.

*F. Buisson*